

511369-2026 - Mededinging

Frankrijk – Straatreinigings- en veegdiensten – Nettoiement de la voirie et des espaces publics pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Commune de Rueil-Malmaison et l'EPT POLD.

OJ S 140/2026 23/07/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: Commune de Rueil-Malmaison

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Rechtsvorm van de koper: Lokale overheid

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

1.1. Koper

Officiële naam: EPT PARIS OUEST LA DEFENSE

E-mail: marches.publics@mairierueilmalmaison.fr

Rechtsvorm van de koper: Lokale overheid

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Nettoiement de la voirie et des espaces publics pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Commune de Rueil-Malmaison et l'EPT POLD.

Beschrijving: Le contrat a pour objet le nettoiement de la voirie et des espaces publics pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Commune de Rueil-Malmaison et l'EPT POLD.

Identificatiecode van de procedure: a7ae74f1-477f-45bc-b2fd-654ac2df60e7

Interne identificatiecode: 26014_NETTOIEMENT_VOIRIES_EP

Type procedure: Openbaar

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 90610000 Straatreinigings- en veegdiensten

Aanvullende classificatie (cpv): 90511100 Ophalen van vast stadsafval, 90600000

Verwijderen, schoonmaken en ontsmetten binnen een stedelijke en/of landelijke omgeving

2.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Rueil-malmaison cedex

Postcode: 92501

Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Land: Frankrijk

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: Il s'agit d'un marché de service, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du code de la Commande publique. Il est passé en groupement de commande constitué entre la commune de Rueil-Malmaison et l'EPT Paris Ouest La Défense. La Commune de Rueil-Malmaison assure les prestations de nettoyage courant de la voirie et des espaces publics. L'établissement public territorial POLD assure, pour sa part, les prestations relatives à la gestion des corbeilles de rue ainsi que celles relatives au traitement et à l'enlèvement des dépôts sauvages. Le titulaire est tenu d'assurer l'exécution de l'ensemble de ces prestations dans une logique d'unité fonctionnelle et de continuité du service tout en permettant une identification claire et précise des 2 prestations afin de garantir une facturation au réel de chacun des périmètres.

COMPOSITION DU DCE: Le dossier de consultation comprend : le règlement de la consultation (RC), Le cadre servant à l'analyse des offres (CSAO)(non contractuel) comprenant : un onglet : prix forfaitaires pour les prestations récurrentes ; un onglet : prix unitaires pour la partie à bon de commande ; et un onglet montant total estimatif du marché servant à la comparaison financière des offres; le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes, l'Acte d'Engagement, à remplir par le soumissionnaire ainsi que ces annexes : le bordereau des prix unitaires (BPU), et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) à remplir par le soumissionnaire. MODIFICATION DU DCE : La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard six (6) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leur demande écrite éventuelle, via le profil d'acheteur dont l'adresse est mentionnée à l'article 2.2 du présent règlement de consultation. Seules les demandes adressées jusqu'à 8 jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur. Une réponse sera adressée au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la réception des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier. Les candidats sont réputés tenir compte des réponses du pouvoir adjudicateur dans leur offre. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : art.3.1 du RC, COMPOSITION DU DOSSIER D'OFFRE : art. 4.1 du RC, REMISE DES PLIS : art. 5.1 du RC, PIÈCE A FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : art. 4.4 du RC. AVANCE: art.10.1 du CCAP, ACCOMPTE-FACTURATION: art.10.2, MODALITÉS DE FINANCEMENT: art.10.8 du CCAP.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Nettoyement de la voirie et des espaces publics pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Commune de Rueil-Malmaison et l'EPT POLD.

Beschrijving: Le contrat a pour objet le nettoyage de la voirie et des espaces publics pour les besoins du groupement de commandes constitué entre la Commune de Rueil-Malmaison et l'EPT POLD.

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 90610000 Straatreinigings- en veegdiensten

Aanvullende classificatie (cpv): 90511100 Ophalen van vast stadsafval, 90600000

Verwijderen, schoonmaken en ontsmetten binnen een stedelijke en/of landelijke omgeving

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Rueil-Malmaison cedex

Postcode: 92501

Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 84 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Deze aanbesteding is ook geschikt voor kleine en middelgrote ondernemingen (kmo's): ja

Aanvullende informatie: Le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G) de référence est le C.C.A.G applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services, issu de l'arrêté du 30 mars 2021 (JO du 1er avril 2021), modifié par l'arrêté du 30 septembre 2021. Le contrat sera conclu pour une durée ferme de 7 ans. Le démarrage effectif des prestations est fixé au 1er janvier 2027. Les prestations objets du présent marché (ci-après « le Marché ») se répartissent en deux catégories : les prestations récurrentes rémunérées sur la base d'un prix global et forfaitaire annuel (partie « marché ordinaire ») ; les prestations accessoires sur bons de commande : prestations ponctuelles, occasionnelles ou complémentaires rémunérée sur la base de prix unitaires après l'émission de bons de commande (partie « accord-cadre » du marché, sans montant minimum de commande et avec un montant maximum de commande de 180 000 € H.T. sur la durée totale du marché). Il n'est pas prévu de montant minimum dans le marché. Le contrat est composé par ailleurs de deux tranches optionnelles relatives au renforcement des moyens humains pour le balayage manuel (tranche optionnelle n°1) et à la gestion autonome des flux de déchets (tranche optionnelle n°2). Ces tranches seront affermies ou non par décision du pouvoir adjudicateurs conformément aux dispositions du CCAP.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Kwaliteit

Naam: Critère 1 - Valeur technique

Beschrijving: CF. article 4.2 du RC, Critère 1 - Valeur technique (pourcentage, valeur exacte) : 50, évaluée au regard du mémoire technique à travers les sous-critères suivants : - Sous-critères: "1) Qualité de mise en œuvre des prestations forfaitaires, Appréciée au regard : de la compréhension du périmètre et des contraintes du territoire (sectorisation, zones sensibles, écoquartier, axes structurants, marchés, établissements scolaires, etc.) ; de la cohérence de l'

organisation proposée (nombre de services, répartition par secteurs, plages horaires matin /après-midi, continuité de service) ; de la définition des circuits de nettoyage (clarté, lisibilité, prise en compte des contraintes de circulation et des travaux tramway) ; de la capacité à adapter les prestations aux variations saisonnières (feuilles mortes, fréquentation, événements)." valant pour 10% de la note finale - "2) Qualité de la gestion des événements, aléas et dysfonctionnements, appréciée au regard : de l'organisation de la permanence et de l'astreinte (weekend, horaires étendus, équipe matin/après-midi); des procédures de gestion des anomalies et signalements (dont QR code corbeilles, délais d'intervention < 2h, priorisation hors plage horaire) ; de la capacité à assurer une réactivité forte (interventions urgentes, dépôts sauvages, accidents, événements climatiques) ; des dispositifs d'autocontrôle terrain et de remontée d'information ; de la mobilisation d'une équipe d'intervention d'urgence dédiée et structurée." valant pour 6% de la note finale - "3) Qualité des moyens en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail, appréciée au regard : des mesures mises en œuvre pour garantir la sécurité des agents en milieu urbain dense et en coactivité (travaux, circulation, nuit) ; de la qualité et de l'adaptation des EPI et équipements collectifs ; des procédures liées aux situations à risque (verglas, accidents, pollution, manutention déchets dangereux) ; de la prise en compte des enjeux de pénibilité et d'ergonomie des postes." valant pour 5% de la note finale - "4) Rigueur et pertinence des modes opératoires, appréciée au regard : de la précision des méthodes d'intervention pour chaque prestation : balayage manuel, mécanisé, lavage, corbeilles, dépôts sauvages, graffitis, feuilles mortes, déjections canines, collecte des cendriers, vidage des corbeilles de rue et des dépôts sauvages, nettoyage des cours d'école, décapage annuel, équipe d'intervention d'urgence ; de l'articulation entre prestations (balayage, collecte, lavage) pour garantir la cohérence globale du nettoyage ; de la capacité à atteindre les objectifs de propreté (indice < 3,5) ; de la prise en compte des contraintes spécifiques (zones sensibles, marchés, tramway, événements)." valant pour 5% de la note finale - "5) Pertinence des moyens numériques, de suivi et de traçabilité, appréciée au regard : des outils de géolocalisation des équipes et des véhicules ; de la mise en place d'un système de suivi en temps réel des prestations et des anomalies (QR code, application usagers, reporting) ; de la qualité des interfaces mises à disposition du pouvoir adjudicateur (tableaux de bord, indicateurs, export de données) ; de la capacité à produire des reportings fiables, réguliers et exploitables (hebdomadaires, mensuels, annuels)." valant pour 5% de la note finale - "6) Pertinence des moyens matériels, appréciée au regard : du dimensionnement du parc matériel au regard des exigences du marché ; de la présence de matériels de réserve garantissant la continuité de service ; de l'adéquation aux contraintes locales (gabarits, zones piétonnes, voies étroites) ; de l'organisation logistique (stations, garage, ravitaillement, centre de transfert le cas échéant)." valant pour 4% de la note finale - "7) Qualité et performance des moyens mécanisés, appréciée au regard : de l'adaptation des matériels aux types de prestations (balayage, lavage, décapage etc.) ; de leur performance environnementale (motorisation, nuisances sonores, consommation d'eau) ; de leur capacité à intervenir dans un contexte urbain contraint (tramway, coactivité chantier) ; de la qualité et lisibilité de leur habillage (communication, identification)." valant pour 4% de la note finale - "8) Organisation de la maintenance et de la disponibilité des équipements, appréciée au regard : des procédures de maintenance préventive et corrective ; des délais d'intervention en cas de panne ; de la capacité à garantir la continuité du service sans dégradation des prestations." valant pour 2% de la note finale - "9) Pertinence des moyens humains et organisation managériale, appréciée au regard : du dimensionnement des effectifs (adéquation aux fréquences et aux secteurs) ; • de l'organisation des équipes (matin / après-midi / weekend) ; de la présence d'un encadrement opérationnel structuré (chef d'équipe, responsable dédié, disponibilité permanente) ; de la gestion des remplacements et de la continuité en cas d'absence ; de la

capacité à gérer des dispositifs renforcés (Tranche Optionnelle n°1, événements, feuilles mortes)." valant pour 5% de la note finale - "10) Qualité de la politique de formation et d'amélioration continue, appréciée au regard : des dispositifs de formation initiale et continue (techniques de nettoyage, sécurité, relation usagers) ; de la formation aux outils numériques et aux nouveaux équipements ; de la capacité à intégrer des innovations techniques et organisationnelles ; des démarches d'amélioration continue du service (retours d'expérience, optimisation des circuits, performance environnementale)" valant pour 4% de la note finale

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 50

Criterium:

Type: Prijs

Naam: Critère 2 - Prix des prestations

Beschrijving: CF. article 4.2 du RC, critère 2 - Prix des prestations (pourcentage, valeur exacte) : 40, apprécié au regard du montant total de l'acte d'engagement (montant global et forfaitaire des prestations régulières) indiqué dans l'acte d'engagement et du montant total du détail quantitatif estimatif

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 40

Criterium:

Type: Kwaliteit

Naam: Critère 3 - Démarches environnementale

Beschrijving: CF. article 4.2 du RC, critère 3 : Démarche environnementale (pourcentage, valeur exacte) : 5, appréciée au regard des deux sous-critères ci-après : - Sous-critères: "1) Performances environnementales des véhicules et matériels, appréciée au regard : du niveau d'émissions du parc roulant (motorisations type EURO 6 a minima, Crit'Air 1, solutions électriques ou hybrides) ; de la capacité à réduire les nuisances sonores, notamment en zones sensibles ou en horaires contraints ; de la part de véhicules à faible ou très faible émission et des engagements d'évolution du parc en cours de marché (verdissement progressif) ; de l'adaptation du matériel aux contraintes locales (gabarit, limitation des rotations, optimisation des circuits) permettant de réduire les consommations énergétiques ; de la mise en œuvre de solutions innovantes (équipements électriques type aspirateurs urbains, optimisation des tournées, écoconduite)." valant pour 2.5% de la note finale - "2) Performances environnementales des modes opératoires et gestion des ressources, appréciées au regard : des techniques de nettoyage limitant les consommations d'eau (lavage raisonné, adaptation aux conditions climatiques, respect des restrictions préfectorales) ; des dispositifs de maîtrise et de traitement des eaux de lavage et de prévention des pollutions associées ; du choix de produits respectueux de l'environnement (non toxiques, biodégradables, conformes aux exigences réglementaires) ; de l'organisation mise en œuvre pour favoriser le tri des déchets collectés (biflux, flux spécifiques tels que mégots) et leur orientation vers les filières adaptées ; de la capacité à limiter l'impact environnemental global des prestations (réduction des déplacements, optimisation logistique, recours éventuel à un centre de transfert ou à l'acheminement direct optimisé) ; de la mise en place d'indicateurs de suivi environnemental (consommations, émissions, tonnages, taux de valorisation) et d'une démarche d'amélioration continue." valant pour 2.5% de la note finale

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 5

Criterium:

Type: Kwaliteit

Naam: Critère 4 - Clause d'insertion

Beschrijving: CF. article 4.2 du RC, critère 4 - Clause d'insertion (pourcentage, valeur exacte) 5, appréciée au regard des deux sous-critères suivant : - Sous-critères: "1) Volume et engagement en heures d'insertion, apprécié au regard : du nombre total d'heures d'insertion proposé sur la durée globale du marché, en cohérence avec les volumes minimums fixés au CCAP du caractère réaliste et soutenable de l'engagement au regard des moyens mobilisés et de l'organisation proposée ; de la répartition prévisionnelle des heures dans le temps, permettant d'assurer une montée en charge progressive conforme aux exigences contractuelles ; de la capacité à sécuriser l'atteinte des objectifs afin d'éviter toute application de pénalités en cas de sous-réalisation." valant pour 2% de la note finale - "2) Qualité et robustesse des modalités de mise en œuvre, appréciée au regard : de la diversité des modalités mobilisées, en cohérence avec celles prévues au CCAP (embauche directe, mise à disposition via structures d'insertion, sous-traitance avec entreprise d'insertion) ; de la qualité de l'organisation opérationnelle dédiée à l'insertion (réfèrent insertion identifié, articulation avec l'encadrement, tutorat des publics) ; de l'intégration effective des publics cibles visés par le CCAP (publics éloignés de l'emploi, validation préalable par le dispositif d'accompagnement) ; de la coordination avec le dispositif local (facilitateur), incluant les modalités de suivi, de reporting mensuel et de transmission des justificatifs ; des mesures proposées pour garantir la sécurisation des parcours d'insertion (formation, accompagnement, montée en compétence, pérennisation des emplois) ; de la capacité à assurer un pilotage et un suivi rigoureux de l'action (indicateurs, traçabilité des heures, outils de reporting) ; de la prise en compte des contraintes contractuelles (contrôle, délais de transmission, risques de pénalités, obligation de résultat) et des mesures mises en œuvre pour les maîtriser." valant pour 3% de la note finale

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 5

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Talen waarin de aanbestedingsstukken officieel beschikbaar zijn: Frans

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/943441?orgAcronyme=d7h>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/943441?orgAcronyme=d7h>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van inschrijvingen: 04/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Duur waarin de aanbidding geldig moet blijven: 6 Maanden

Informatie over de openbare opening:

Openingsdatum: 04/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Aanvullende informatie: La date et l'heure d'ouvertures sont données à titre indicatif.

L'ouverture des plis n'est pas publique

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Raamovereenkomst, zonder hernieuwde oproep tot mededinging

Maximumaantal deelnemers: 1

Rechtvaardiging voor de looptijd van de raamovereenkomst: la durée ferme de sept (7) ans du marché, y compris pour sa part forfaitaire, se justifie par les exigences du C.C.T.P. imposant la mise à disposition de matériels neufs. Cette contrainte implique la réalisation d'investissements significatifs par le titulaire, lesquels nécessitent une durée contractuelle suffisante pour permettre leur amortissement dans des conditions économiques normales. En conséquence, cette durée est de nature à garantir la soutenabilité économique du marché et à permettre l'obtention d'une offre financière cohérente et optimisée.

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges
Préfecture île de France

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informatie over de termijnen voor beroep: voir documents de la consultation

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: Commune de Rueil-Malmaison

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: Commune de Rueil-Malmaison

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: Commune de Rueil-Malmaison

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: Commune de Rueil-Malmaison

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Commune de Rueil-Malmaison

Registratienummer: 21920063100014

Postadres: 13 boulevard du maréchal Foch

Stad: Rueil-malmaison cedex

Postcode: 92501

Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Land: Frankrijk

Contactpunt: Ibrahima COULIBALY, juriste

E-mail: marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Telefoon: 0147325703

Internetadres: <https://www.villederueil.fr>

Kopersprofiel: <https://marches.maximilien.fr/>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken
Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt
Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. **ORG-0002**

Officiële naam: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Registratienummer: 17950702500015
Postadres: 2-4 boulevard de l'Hautil - BP 30322
Stad: Cergy-pontoise
Postcode: 95027
Onderverdeling land (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Land: Frankrijk
Internetadres: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures
Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

8.1. **ORG-0003**

Officiële naam: EPT PARIS OUEST LA DEFENSE
Registratienummer: 20005798200015
Postadres: 1 place du 27 mars 2002
Stad: NANTERRE
Postcode: 92000
Onderverdeling land (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Land: Frankrijk
Contactpunt: Ibrahima COULIBALY, juriste
E-mail: marches.publics@mairierueilmalmaison.fr
Telefoon: 0147325703

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. **ORG-0004**

Officiële naam: Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges Préfecture île de France
Registratienummer: 17750000600024
Stad: Paris cedex
Postcode: 75911
Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankrijk
E-mail: ccira@paris-idf.gouv.fr
Telefoon: 0130173400
Internetadres: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Rollen van deze organisatie:

Bemiddelingsorganisatie

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: f4c6dfec-bfc6-4a8a-ba53-02eeac2db424 - 01
Type formulier: Mededinging
Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 21/07/2026 15:53:40 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,
Midden-Europese zomertijd
Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 511369-2026
Nummer uitgave PB S: 140/2026
Datum van bekendmaking: 23/07/2026